



Appel à projet de recherche 2018 « Islam, Religion et Société »

Ministère de l'Intérieur

Direction des libertés publiques et des affaires juridiques - Bureau central des cultes

Projet n° 32-2018 Les références hanbalites sur l'internet francophone : textes, contextes et usages contemporains (1 an).

Ecole juridique islamique réputée la plus dogmatique, ses grands textes et auteurs de références ont déjà fait l'objet de larges études critiques depuis les travaux pionniers des islamologues Henri Laoust et Georges Makdissi, jusqu'à ceux plus récents de Chirstopher Melchert ou Nadjet Zouggar. On s'est peu penché en revanche sur la circulation de ces corpus doctrinaux dans l'espace numérique francophone et sur ses usages contemporains.

Il ne s'agira pas de proposer un panorama des penseurs classiques et contemporains de ce courant, mais d'intégrer leur présentation dans l'étude du corpus hanbalite que l'on peut trouver sur les sites internet, réseaux sociaux et supports audios et vidéos francophones. Les chercheurs s'attacheront aux émetteurs ou transmetteurs de ces corpus sur le net, aux modalités de diffraction (quelle partie du corpus est sélectionnée, pourquoi, dans quel contexte ?), de diffusion (quel support, mais aussi quelle mise en forme, quelle sémiotique ?) et de circulation (quels autres supports affinitaires s'emparent de ce contenu, quel public ?).

Approche pluridisciplinaire du discours religieux 2.0

On pourra prendre par exemple comme cas d'étude spécifique l'appropriation et la circulation des textes et fatwas du fondateur du hanbalisme, Ahmed Ibn Hanbal, dudit « cheikh al Islam » médiéval Ibn Taymiyya, et de l'un de ses héritiers immédiats Ibn al-Qayyim al-Jawziyya, du fondateur du wahhabisme Mohammed Ben Abdelwahhab, et du contemporain Salih al Fawzan par exemple, afin de baliser les grandes étapes de la structuration, de la formation, de l'affirmation, et de la diffusion du hanbalisme sur le net. On y ajoutera l'étude de tout "théologien-juriste" de ce mouvement que l'on jugera pertinent pour saisir de la manière la plus dense possible les registres discursifs normatifs qui caractérisent ce mouvement.

Il ne s'agit donc pas d'élaborer par le menu un manuel de la pensée hanbalite mais bien de saisir l'offre de discours hanbalite disponible sur le net, de comprendre la manière dont se déploie le "rhizome" hanbalite sur la toile. À cette fin, l'usage des techniques de lexicométrie et de logométrie¹, ou encore de nuages sémantiques permettant de quantifier et mettre en évidence les récurrences terminologiques sera considéré indispensable.

Ce sujet se prête ainsi à une approche pluridisciplinaire, empruntant à l'islamologie, aux sciences de l'information et de la communication (notamment théorie de la communication,

¹ Cf par exemple l'instrument développé par l'Université de Nice pour mesurer les corpus politiques, médiatiques et littéraires <http://logometrie.unice.fr/>

des NTIC...), à la sociologie des médias, à la linguistique (sémantique, lexicologie, logométrie...), ou encore à la sémiotique. L'étude viendra utilement compléter les études des appels à projets 2016 sur « *Les dispositifs de rupture dans l'islam contemporain* » et sur « *L'offre de livres islamiques francophones* ».

Bibliographie indicative

DAMIR-GEILSDORF Sabine, TRAMONTINI Leslie, "Renegotiating shari'a-based Normative Guidelines in Cyberspace : The Case of Women's awra", in *Online - Heidelberg Journal of Religions on the Internet*, Vol 9 (2015)

DU CHAFFAUT Bénédicte, « L'image des femmes dans les fâtwas hanbalites d'ouvrages francophones », in *Le fondamentalisme islamique*, décryptage d'une logique, sous la direction de Michel Younès, Editions Kathala, 2016, pp. 91-113.

LAOUST Henri, *La profession de foi d'Ibn Taymiyya*, Geuthner, Paris 1986.

MARIANI Ermete, "Hadith Online", *ISIM Newsletters*, N° 9, 2002

MAYER Jean-François, *Internet et religion*, Infolio, 2008.

MAYER Jean-François, "Les nouveaux mouvements religieux à l'heure d'Internet", in *Cahiers de Littérature orale* (Paris), N° 47, 2000, pp. 127-147.

MELCHERT Christopher, *Ahmad Ibn Hanbal*, OneWorld Publications, 2006.

MOULINE Nabil, *Les clercs de l'islam. Autorité religieuse et pouvoir politique en Arabie Saoudite, XVIII^e-XXI^e siècle*, PUF, 2011.

QAIS Assef, Ibn Taymiyya : « sufi or not sufi ? », Carnets de l'IFPO, 04/2011, <https://ifpo.hypotheses.org/1599>

ZOUGGAR Nadjet, « Aspects de l'argumentation élaborée par Taqī al-Dīn Ahmad b. Taymiyya (m. 1328) dans son livre du *Rejet de la contradiction entre raison et Écriture* », *Arabica*, n°61 (2014), p. 1-17.

ZOUGGAR Nadjet, « Interprétation autorisée et interprétation proscrite selon le livre du *Rejet de la contradiction entre raison et Écriture de Taqī al-Dīn Ahmad Ibn Taymiyya* », *Annales islamologiques*, n° 44 (2010), Le Caire, IFAO, p. 195- 206.

ZOUGGAR Nadjet, « Ibn Taymiyya et les fatwas » in C. Golliou, R. Arnaldez, P. Lory et al. (dir.), *L'Islam. Les textes fondamentaux commentés*, Paris, Tallandier, 2006, p. 54-5. (rééd. 2016).

➤ **Disciplines concernées**

Islamologie, sociologie, sciences de l'information et de la communication, linguistique (logométrie, lexicologie), sémiotique.

➤ **Méthodologie**

En dehors de ces grandes lignes, les candidats établiront clairement leur méthodologie, les sites internet et autres espaces virtuels précis pressentis ainsi que le nombre et la biographie académique des chercheurs et/ou étudiants identifiés pour mener à bien l'ensemble de ce projet de recherche.

➤ **Délivrables**

Un rapport à mi-parcours, éventuellement un séminaire à mi-parcours ainsi qu'un rapport ou une publication finale d'une centaine de pages.

➤ **Document budgétaire**

Le porteur de projet évaluera de manière réaliste ses besoins en matière de ressources humaines et matérielles en proposant un **budget prévisionnel précis** (sachant qu'une somme

plafond par projet a déjà été arrêtée par le conseil scientifique). Il pourra le cas échéant se rapprocher du Bureau Central des Cultes (bureau-central-cultes@interieur.gouv.fr) pour obtenir plus d'informations sur ce point.

➤ **Calendrier**

Date limite : **Vendredi 27 juillet 2018** (voir la fiche « **Guide des appels à projets** » pour le contenu des dossiers et modalités de soumission).